

Les origines de l'Eglise orthodoxe russe de Vevey

par Ivan Grézine

En 1999, Ivan Grézine publia son ouvrage sur *Les Orthodoxes russes en Suisse romande. Essai d'histoire* (Genève, Ed. Nemo, 1999, 156 p.). Ce livre couvre un siècle d'histoire des paroisses orthodoxes russes en Suisse, de 1817 à 1917-1918, avec la césure de la Révolution. A l'heure où l'Eglise de Vevey célèbre son 125e anniversaire et s'engage dans d'important travaux de réfection, **Orthodoxie.ch** publie avec l'aimable autorisation de l'auteur le chapitre consacré aux débuts de l'Eglise Sainte-Barbara, à la rue des Communaux, à Vevey. Ce chapitre couvre les pages 65 à 75 de l'édition imprimée de l'ouvrage.

L'église de Genève ne resta pas longtemps seule église russe en Suisse romande. Une dizaine d'années plus tard apparut l'Eglise russe Sainte-Barbara à Vevey. Son histoire est différente de celle de l'église de Genève, surtout par le rôle des personnes privées dans sa construction, ainsi que l'influence de certains paroissiens sur son fonctionnement. Contrairement à l'église de Genève, qui, continuant l'histoire de celle de Berne, devint une église «officielle», église de la Légation russe, la paroisse Sainte-Barbara fut entièrement créée par l'initiative et des fonds privés. Les leçons à tirer de son histoire concernent aussi les pratiques des relations entre les membres d'une paroisse, de même qu'entre la paroisse et son recteur, et sont très instructives.

Vers la deuxième moitié du XIXe siècle, la Riviera vaudoise prit peu à peu la relève du centre du public russe «sûr», sans excès révolutionnaires et débordements des intellectuels en réflexion...[1]

Les raisons supplémentaires de la création d'une paroisse à Vevey furent les suivantes: non seulement il y avait beaucoup de Russes à Vevey et dans les environs, mais les jours de fêtes les membres de la Famille Impériale en voyage en Suisse, de même que les fonctionnaires de la Légation préféreraient rester à Vevey qu'aller à Genève, Vevey étant plus près de Berne et des stations de montagne. En plus, plusieurs Russes souffraient de maladies, ce qui ne leur facilitait pas le déplacement jusqu'à Genève. Il existait aussi à Vevey un établissement médical de M.Parchet, ancien enseignant au Lycée Nicolas à Moscou, où se faisaient éduquer de nombreux enfants russes[2]. Le fait de la présence d'une grande colonie d'émigrés révolutionnaires russes ne fut non plus oublié. Une pétition des Russes de la Riviera adressée à l'Impératrice Maria Alexandrovna disait: «[...] en cette époque transitoire de son développement sur les voies de consolidation et de définition de sa vie d'Etat et de sa vie morale, la Russie rejette, par la force des circonstances, de son organisme en bonne santé, beaucoup de matériel hostile aux principes de la religion, de la famille et de la propriété. Il est évident que, en vue de tout cela, chaque nouvelle église orthodoxe [...] devient dans cette région un flambeau de la Grâce, opposé aux aspirations nuisibles des ennemis de la Chrétienté»[3].

Une lettre en date du 9/21 décembre 1870 fut signée par le prince V.Gagarine, le prince Andreï Troubetskoï, le prince Vladimir Golitsyne, Alexandre Bibikov, Alexandre Yourievitch, le comte Petr Schouvalov. Les Russes domiciliés à Vevey demandèrent d'abord d'y transférer l'autel de l'ancienne église de la Légation pour que l'archiprêtre Afanassi Petrov y célébrât des offices[4].

Les Russes de Vevey et de la région voisine commencèrent à collecter les moyens nécessaires pour couvrir les frais de transfert et d'installation de l'ancienne église de la Légation, pour maintenir le clergé et assurer les offices en hiver 1870/71. Le 29 décembre 1870 le métropolite Isidore de Saint-Pétersbourg et Novgorod répondit qu'il n'y voyait pas d'obstacles. Plus tard, le 22 mai 1871, père Afanassi Petrov demanda, sur proposition des Russes de Vevey, que l'église soit ouverte tous les hivers et que son entretien soit garanti par ces mêmes Russes de Vevey. Une autorisation fut obtenue[5].

Parmi les Russes qui habitaient en ce moment Vevey, se trouvait le comte Petr Pavlovitch Schouvalov. Membre d'une des familles de la grande aristocratie, il était vers 1872 lieutenant aux hussards de la garde impériale; il deviendra plus tard aide-de-camp de l'Empereur, commandant d'un des régiments d'infanterie et général-major. L'une de ses filles, la comtesse Varvara, mariée à David Ivanovitch

Orlov, plus tard général et commandant d'une division des cosaques du Don, décéda à Vevey le 20 septembre / 2 octobre 1872. La jeune femme mourut en couches, avec sa fille nouveau-née Maria. C'est à la mémoire de sa fille Varvara (Barbara) que le comte décida de dédier l'église[6]. (Varvara Orlov ne sera finalement enterrée avec sa fille dans le jardin de l'actuelle église, près de son mur est, qu'en 1950, sur intervention de l'évêque Léonty de Genève[7]). En 1873, le comte demanda une autorisation de faire bâtir à Vevey une église dont la construction serait financée par ses propres moyens. Il expliqua qu'il céderait pour cette église un terrain à Vevey qui lui appartenait, ainsi que l'iconostase et les objets d'église en provenance de la chapelle domestique de sa famille qui s'était trouvée d'abord à Palerme et ensuite à Paris[8]. Il promit aussi de couvrir les dépenses par une rente annuelle de 2.000francs[9]. L'archiprêtre Afanassi Petrov soutint la demande du comte Schouvalov. L'ouverture de cette église serait selon lui utile pour les Russes domiciliés à Vevey, à cause de la propagande protestante et surtout catholique qui existaient en Suisse[10].

Le métropolite de Saint-Pétersbourg n'y trouva aucun obstacle, à condition que l'église dépendît de celle de Genève. Le Ministère des Affaires étrangères ne vit non plus aucun obstacle à condition que l'entreprise ne demandât aucune dépense de sa part et que l'autorisation au père Afanassi de célébrer des offices ne portât pas préjudice à l'exercice de ses fonctions à Genève[11]. Le 5 mai 1873, la décision du Synode fut approuvée par l'Empereur. Par cette même décision, la future église fut déclarée dépendante de l'église de Genève, dont le clergé fut appelé célébrer les offices, jusqu'à environ 15 fois par an, de préférence au milieu de la semaine[12].

Les offices religieux furent célébrés durant tous les hivers de 1871 à 1874, dans une des salles de l'Hôtel de l'Angleterre, et du 1er novembre 1874 au 1er octobre 1878 - dans la maison Gunthert, rue du Simplon, dans les locaux privés[13], jusqu'à ce que, à l'issue des travaux qui débutèrent en 1873, l'actuelle Eglise de la Sainte et Grande Martyre Barbara ne fût définitivement consacrée le 1^{er} octobre 1878. En 1879 l'église fut placée sous l'autorité du Ministère des Affaires étrangères[14].

L'église Sainte-Barbara de Vevey est très belle, avec une grande coupole dorée et un terrain autour. Située au N°12, rue des Communaux, elle est bâtie en pierre, entourée d'un jardin et d'un mur en pierre, où s'élève une petite maison, destinée au début au gardien[15]. Les plans de l'église furent exécutés encore en 1864 par l'architecte russe d'origine tessinoise Ippolito Monighetti[16], la réalisation est de l'architecte Jean-Samuel Késér-Doret[17].

L'autorisation impériale accordée au fondateur de l'église l'obligea à observer deux conditions: que la terre où se trouvait l'église lui appartienne et qu'une rente annuelle de 2.000francs lui soit attribuée. Les deux conditions furent remplies sur la base des lois locales. D'un côté, le terrain fut acheté par le comte Schouvalov directement au nom de l'église, ce qui fut confirmé par le contrat de vente qui est conservé à l'église de Vevey[18]. De l'autre côté, le comte Schouvalov, laissa pour l'entretien de l'église un capital de 40'000francs qui rapportait (en obligations à 5% des chemins de fer russes, moyen de placement des capitaux très avantageux à l'époque) jusqu'à 2'000 francs de revenus par an. Ces obligations, une fois converties, furent ensuite remplacées par des papiers de créance à 4,5% de la Société mutuelle du crédit foncier, qui ne rapportaient déjà que 1.850 francs par an. Vers les années 1900, après la conversion de ces derniers papiers, il s'agit d'obligations à 4,5% de la Société de crédit de la ville de Saint-Pétersbourg pour une valeur d'environ 15.500 roubles, ce qui rapportait environ 1.750 francs. Toutes ces obligations furent conservées au Ministère des affaires étrangères. Les besoins de l'église de Vevey furent en outre garantis par les intérêts de différentes obligations des sociétés suisses (530 francs par an au total), déposées à l'église de Genève. Les frais furent aussi partiellement remboursés par des collectes et des donations[19].

Les premières années d'existence de l'église de Vevey furent malheureusement marquées par une série de conflits qui opposaient l'archiprêtre Afanassi Petrov de l'église de Genève (dont dépendait l'église de Vevey selon la même décision impériale du 5 mai 1873), d'une part, et l'administrateur laïque («starosta») de l'église, le prince Andreï Troubetskoï, soutenu par la Légation russe de Berne, de l'autre part. Le conflit se concentra autour de la question de la gestion des biens de l'église. L'origine du conflit, qui se manifesta par une correspondance agitée entre les différents protagonistes, se trouvait en partie dans la double dépendance administrative de toutes les églises russes à l'étranger à ce moment-là - celle du Synode et du Ministère des Affaires étrangères en même temps. Le cas de Vevey s'aggrava par la présence des fonds octroyés par le comte Schouvalov, que chaque partie se jugeait la plus apte de gérer. Cependant, il n'est pas exclu que les accusations politiques contre le prince Troubetskoï, présentées par le père Afanassi et surtout par son épouse, moins gênée

par la langue diplomatique, avaient finalement aussi leurs raisons d'être dans cette Suisse des années 1878-1881, remplie de révolutionnaires russes[20].

Les ambassadeurs russes à Berne, successivement VassiliKotzebue et, depuis 1879, AndreïHamburger, défendaient ouvertement leurs propres intérêts. A la demande de Kotzebue, le prince Andreï Troubetskoï, domicilié depuis un certain temps à Vevey et déjà administrateur de l'église provisoire, «estimé de tous»[21], fut nommé le 9 novembre 1878administrateur de l'église[22]. Le père Afanassi aurait voulu utiliser la rente du comte Schouvalov, destinée exclusivement à l'entretien de l'église, pour garantir les offices à Vevey, notamment pour payer entre autres ses voyages en train de Genève à Vevey, ce qui lui fut interdit par son supérieur, le métropolite Isidore de Saint-Pétersbourg[23]. Dans sa lettre du 21 avril / 3 mai 1879 M.Kotzebue soulignait que l'administrateur laïque devrait non seulement gérer tous les biens et fonds de l'église, mais aussi n'être responsable que devant la Légation[24]. En réaction, le père Afanassi, dans sa lettre au Synode du 8/20 mai 1879, souligna que la façon du prince Troubetskoï de comprendre les affaires d'Eglise signifiait une «complète négligence des statuts et des règles d'Eglise», «un outrage nihiliste» «des traditions, us et coutumes, règles et instructions affermis par la pratique de la Sainte Eglise depuis des siècles»[25]. Le 28mai / 9juin 1879 le père Afanassi écrivit entre autres: «Le fait que le Ministère des Affaires étrangères considère l'administrateur laïque comme un fonctionnaire dépendant de la Légation, avec toutes les conséquences qui en découlent pour les relations recteur-administrateur laïque (l'administrateur ne communiquait pas au recteur les décisions des réunions paroissiales, etc.) contredisent d'une façon radicale l'esprit de l'Eglise orthodoxe, ses lois et statuts [...] Une église orthodoxe, étant un lieu saint et sacré, est un bien de la sainte Eglise, gérée par les autorités ecclésiastiques et ne peut jamais être bureau ou représentation d'une administration laïque, même s'il s'agit de la Légation impériale. Le recteur de la paroisse est le gérant principal et la première personne responsable dans l'administration d'une église orthodoxe, quelle que soit sa situation géographique: à l'intérieur des frontières de l'Empire de Russie ou à l'étranger. C'est pourquoi il doit connaître et entrer dans les détails de sa gestion»[26].

Une discussion très acharnée, peu digne d'ecclésiastiques, s'enflamma autour de la question des sommes que le prêtre de Genève devrait obtenir pour ses offices à Vevey[27]. L'ambassadeur Hamburger proposa finalement le 27 mars 1880 de faire exclure l'église de Vevey de la gestion de celle de Genève et de la soumettre directement au Synode, en y nommant un prêtre particulier, ce qui garantirait la continuité des offices religieux[28]. Le 31 mars 1880, Olga Petrov, épouse du prêtre, répliqua dans sa propre lettre au Synode en accusant le prince Troubetskoï d'ignorance et d'arbitraire («il ferme parfois l'église en interdisant aux gens d'entrer aux offices»). Ses ambitions, d'après Madame Olga Petrov, étaient d'origine politique: il se serait rapproché de plusieurs «nihilistes» domiciliés à Vevey et aurait le désir de fonder en Suisse une «église libérale», avec un «prêtre libéral». Il aurait même utilisé l'église pour des réunions politiques[29].

Il est difficile de juger si les craintes de cette femme étaient fondées, cependant, ses paroles: «Vous savez vous-mêmes quelle sorte de gens habite chez nous sur les rives du Léman, notre église [de Genève - I.G.] est pratiquement vide lors des fêtes et il n'y a que sept personnes à Vevey» reflétaient fortement la situation réelle de l'émigration russe dans la région lémanique en cette période. Elle était marquée par l'arrivée massive d'émigrés révolutionnaires ce qui avait diminué le pourcentage des paroissiens des églises par rapport à l'ensemble des Russes[30]. Après de longs débats, l'église de Vevey fut fermée et les offices n'y furent plus célébrés[31]; le prince Troubetskoï décéda peu après, le 20janvier 1881[32].

Le métropolite Isidore, après avoir étudié la question, jugea arbitraires les démarches du prince Troubetskoï, qui s'était substitué aux assemblées paroissiales, et recommanda de tout laisser comme avant. L'église de Vevey était, selon le métropolite, non une église paroissiale, mais une église bâtie sur une tombe, il ne faudrait donc pas demander d'y célébrer des offices permanents[33]. Le conflit n'épargna non plus le père Afanassi Petrov, qui fut remplacé en mars 1883 par le père Dimitri Opotsky au poste du recteur de la paroisse de Genève[34].

Ivan Grézine

© 1999-2003 Ivan Grézine. Tous droits de traduction et de reproduction réservés. La réimpression ou mise en ligne de ce texte sur un autre support est interdite sans autorisation préalable de l'auteur. En revanche, nous vous encourageons à fournir sur d'autres sites un lien vers ce texte.

Notes

- [1] Cf. Registres de la paroisse orthodoxe russe de l'Exaltation de la Sainte-Croix à Genève. Relevés par l'auteur, 1993-1999.
- [2] RGIA, f.797, l.40, d.197, section II.
- [3] RGIA, f.797, l.48, d.193, section II, bureau 3, pp.113-115 [Traduit du russe par moi-même - I.G.].
- [4] *Ibid.*, l.40, d.197, section II.
- [5] RGIA, f.797, l.40, d.197, section II.
- [6] N. IKONNIKOV. *NdR La Noblesse de Russie*. 2^{me} éd. Vol.C.1. Paris, 1957. - pp.283, 284.
- [7] Communiqué à l'auteur par Monseigneur Ambroise, évêque de Vevey, décembre 1998.
- [8] Communiqué à l'auteur par Monseigneur Ambroise, évêque de Vevey, décembre 1998.
- [9] RGIA, f.796, l.154, d.1401.
- [10] *Ibid.*
- [11] *Ibid.*
- [12] *Ibid.*
- [13] AVPRI, f.168, l.843/3, d.72, pp.55, 56.
- [14] Archiprêtre A.P.MALTSEV. *Pravoslavnye rousskie tserkvi za granitseï. Spravotchnaya knizhka s kalendarem na 1906 god* (Eglises orthodoxes russes à l'étranger. Annuaire et calendrier pour 1906). Saint-Pétersbourg, 1906. - p.55.
- [15] AVPRI, f.159, l.755, d.7, pp.36a-37a.
- [16] Aloys LAUPER. B.LISSOVSKIY. «L'église russe de Genève», dans *Pro Fribourg*. N°108, octobre 1995. - p.30.
- [17] *Ibid.*, p.31.
- [18] RGIA, f.797, l.48, d.193, section II, bureau 3, p.1.
- [19] Archiprêtre A.P.MALTSEV. *Pravoslavnye rousskie tserkvi za granitseï. Spravotchnaya knizhka s kalendarem na 1906 god* (Eglises orthodoxes russes à l'étranger. Annuaire et calendrier pour 1906). Saint-Pétersbourg, 1906. - p.55.
- [20] RGIA, f.797, l.48, d.193, section II, bureau 3, p.1.
- [21] *Ibid.*, pp.6-7 [Traduit du russe par moi-même - I.G.].
- [22] *Ibid.*, p.9.
- [23] RGIA, f.797, l.48, d.193, section II, bureau 3, pp.10-10a.
- [24] *Ibid.*, pp.18-19.
- [25] *Ibid.*, p.22 [Traduit du russe par moi-même - I.G.].
- [26] RGIA, f.797, l.48, d.193, section II, bureau 3, pp.32-35a [Traduit du russe par moi-même - I.G.].
- [27] *Ibid.*, pp.25-29.

[28] *Ibid.*, pp.36-37.

[29] *Ibid.*, pp.42-45 [Traduit du russe par moi-même - I.G.].

[30] RGIA, f.797, l.48, d.193, section II, bureau 3, pp.42-45.

[31] *Ibid.*, pp.47-50a.

[32] Registres de la paroisse orthodoxe russe de l'Exaltation de la Sainte-Croix à Genève. Relevés par l'auteur, 1993-1999.

[33] RGIA, f.797, l.48, d.193, section II, bureau 3, pp.60-63.

[34] AVPRI, f.168, l.843/3, d.72.
